

Dans le cadre de la Journée européenne des langues 2011

À l'initiative de l'Antenne à Paris de la Direction générale de la traduction (DGT)
de la Commission européenne,
de l'ESIT (Université Sorbonne nouvelle – Paris 3)
et de la Permanence juridique pour les sourds (Mairie de Paris)

avec le soutien de la Représentation en France de la Commission européenne
et de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)
et en partenariat avec la Maison de l'Europe de Paris

Journée d'échanges

« La langue, condition de l'accès aux droits :
l'exemple de la langue des signes française (LSF) »

Le VENDREDI 7 OCTOBRE 2011
9 h - 18 h

à la Maison de l'Europe de Paris
35-37, rue des Francs-Bourgeois
75004 PARIS
Métros : Hôtel-de-Ville, Saint-Paul

----- PROGRAMME (sous réserve de dernières modifications)-----

MATIN

9h00 : Accueil des participants

9h15 : Allocutions d'ouverture : *Mme Catherine Lalumière, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris et Pierluigi Caterino, Chef d'unité à la DG Traduction de la Commission européenne.*

Présentation du déroulé de la journée par *Anne-Sarah Kertudo.*

9h30-11h00 : Session 1 - La LSF, une reconnaissance tardive

Table-ronde modérée par *Mme Lederer, Professeur émérite à l'Université Paris 3, ancienne directrice de l'ESIT*

Histoire de la LSF :

- Un long parcours vers la reconnaissance : *Michel Alessio, chef de la mission langues de France à la DGLFLF (ministère de la Culture)*
- Les conséquences d'une reconnaissance tardive : *Fabrice Bertin, professeur d'histoire-géographie, Académie de Poitiers, chargé de cours à l'Université*
- La transmission de la LSF : *Marie-Thérèse L'Huillier, formatrice ingénieur au CNRS*

Histoire de l'interprétation français-LSF :

- Présentation du métier : *Francis Jeggli, interprète, formateur au SERAC*
- Une profession en évolution : *l'AEIFLSF*
- Quelle place pour l'interprète ? : *Pierre Guitteny, chargé de mission CIS Aquitaine*

Pause café – « Café silence »

11h30-13h00 : Session 2 - L'accès à la Justice et au Droit

Table-ronde modérée par (*confirmation en cours*)

Introduction : Mme Pénélope Komitès, conseillère Handicap à la Région Ile-de-France

- Retour d'expérience : *Anne-Sarah Kertudo, Permanence juridique pour les sourds*
- L'avocat et le client sourd : *Me Delouche, avocate au barreau des Hauts-de-Seine*
- Sourds en prison : *association Ban Public*
- Le point de vue de la Chancellerie : *confirmation en cours*
- L'interprète au tribunal : *Émilie Ozouf, interprète*
- Témoignage : *Helga Stevens, parlementaire européenne, membre de la Commission Justice du PE (sous réserve)*

Synthèse : Mme George Pau-Langevin, députée, adjointe au maire du 20^e arrondissement de Paris, auteure d'un rapport sur l'accès au droit

Pause-déjeuner (buffet sur place) et « Café silence »

APRÈS-MIDI

14h30-17h30 : Session 3 - Citoyenneté : l'égalité dans l'accès aux droits

Table-ronde modérée par *Alain Wallon, Antenne à Paris de la DGT*

Droit aux soins :

- L'Administration hospitalière : les pôles surdité en France : *Jean Dagon, médecin*
- Témoignage d'un intermédiaire sourd
- La permanence bilingue de la CPAM : *Marie-Christine Baillat, conseillère bilingue*
- Groupe AIDES-Sourds : *confirmation en cours*

Droit à une éducation bilingue :

- Le choix d'une scolarité en LSF : *Patrice Dalle, président de l'ANPES*
- Témoignage : *Anne Ginat, interprète en milieu scolaire*
- *Joëlle Ayach, directrice de l'école Roux-Tenon de Massy, pôle LSF (sous réserve)*

Droit à l'information et à l'emploi :

- *Didier Flory, journaliste à Echo Magazine, linguiste, interprète et metteur en scène*
- Les centres relais, démonstration par *Viable*
- Websourd : *Marylène Charrière, journaliste et responsable éditoriale du site WebSourd.org*
- EDF, une grande entreprise qui s'adapte : *Jacky Correia, conseiller spécial surdité*
- Projet Ethik Event, une intégration réussie en entreprise : *Didier Roche, Directeur général*
- *Pascal Touitou, formateur*

Synthèse : Mme Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'État au Handicap

Perspectives : M. Benoît Kremer, Président de l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC)

**Entrée libre mais inscription obligatoire (nombre de places limité)
Formulaire à renvoyer avant le 30 septembre 2011 à l'adresse suivante :**

jel2011sf@gmail.com